

**Au SENAT comme à L'ASSEMBLEE  
Non à une réforme des retraites sexiste  
qui creuse les inégalités de genre !**

Après l'adoption par l'Assemblée Nationale, dans un hémicycle désert, du projet de loi sur les retraites porté par le gouvernement **Le Planning Familial dénonce toujours ce texte alors que le Sénat s'apprête à l'examiner** car il propose :

- le creusement injuste et intolérable des inégalités entre les femmes et les hommes, et la précarité programmée des femmes au soir de leur vie, puisque ce sont elles qui paieront le prix de la réforme,
- la double contribution imposée aux jeunes générations, déjà affectées par le difficile démarrage de leur vie professionnelle, qui devront assumer leur participation au système des retraites et le soutien à leurs parents dans la pauvreté.

**Il tient à affirmer son attachement au système de retraites par répartition, parce qu'il est**

- l'expression la plus concrète et la plus symbolique à la fois de la solidarité intergénérationnelle, telle qu'elle a été voulue au moment de sa création,
- le seul garant de la justice sociale pour les plus âgé/es.

**Enfin il s'insurge devant une réforme d'une aussi flagrante iniquité à l'égard des femmes alors que :**

- le taux d'activité des femmes n'a cessé de progresser depuis 60 ans, rejoignant presque celui des hommes,
- le taux de fécondité des femmes est le plus élevé d'Europe avec 2 enfants /femme
- les femmes en couple continuent d'assumer près de 80% des tâches domestiques
- la pension de retraite des femmes, de 40% inférieure en moyenne à celle des hommes, s'élève aujourd'hui à 825€ contre 1425€ en moyenne pour les hommes, et que plus de la moitié d'entre elles perçoivent moins de 900€ /mois (seuil de pauvreté)

**Le projet gouvernemental prévoit de creuser encore les écarts,**

- en allongeant de 60 à 62 ans l'âge de départ à la retraite et de 65 à 67 ans l'âge du départ à taux plein, ce sont les femmes qui devront partir à 67 ans parce qu'ayant effectué des carrières discontinues, plombées par le temps partiel subi et la décote, et qu'elles valideront rarement une carrière complète.
- en rabaissant les mesures compensatoires des inégalités, et les bonifications pour enfants, **il tourne le dos aux mesures de rattrapage des inégalités de genre**, lentement construites au long du XX<sup>e</sup> siècle.

**Aux membres du Sénat, Le Planning Familial, ne peut accepter le recul de l'égalité entre les femmes et les hommes porté par ce projet de loi.**

**Il est dans la rue aux cotés de celles et ceux qui défendent un système de retraite équitable pour toutes et tous**